

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11593

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ESSAO DATI GHLI SAMIR

08 03 1975

Date de naissance :

Adresse : 11 ave Abouishak chinayi Apt 5 etg 2

7aaf C.H.S.A.

0678704699

Total des frais engagés :

3287,7 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05/09/2020

Nom et prénom du malade : ESSAO DATI GHLI Age: 11 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Flou sue Allergie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je décl
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CSA

Le : 05/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05-09-2020 CS		250		INP : 05A116688M
16/09/2020 constate				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE Mme Alj Najia sise LAHLOU 97 Rue Cadiyass Bd. Bir Anzara Tél. 022.25.43.95 - CASABLANCA	05/09/2020	237.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

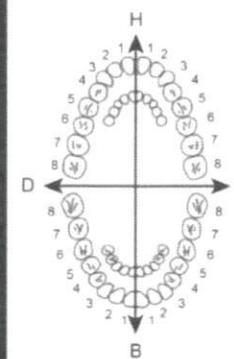
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

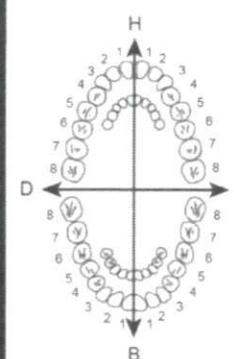
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE Vente Toutes Sortes Solaire & Co 531, Bd Abdellah Souk El Casa - Tél. 022.25.43.95	26/09/2020					2800.00

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مركز العيون ببر انزاران

CENTRE D'OPHTHALMOLOGIE BIR ANZARANE

Dr. Houda KHLIFI ép. CHERRATE
Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Diplômée de l'Université de Paris VII
Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة هدى خليفي
اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
خريجة جامعة باريس VII
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le

05/05/2022 الدار البيضاء

Essodaiqililya.



opantanol 10ml x 2 f. 1 nois

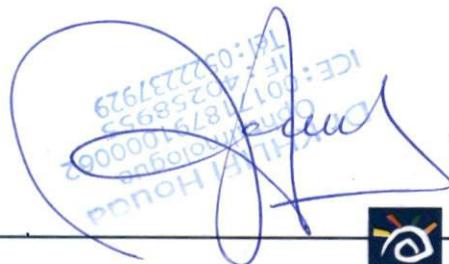
147,00

Rheolar



10ml x 2 f. 1 nois

237,70



صيدلية ببر انزاران
PHARMACIE BIR ANZARANE
Mine Hajja Néé LATTOU
94, Rue Cadi Iyass Bd. Bir Anzarane
Tél.: 022.25.43.95 - CASABLANCA



Optique Fettah

Souk Ennajd - 531, Bd. Anoual

Derb Ghallaf - Casablanca

Patente : 34717380

FACTURE

سوق النجد - 531، شارع. أنوال

درب غلف - الدار البيضاء

باتنة : 34717380

N° 001487

ICE :

001834935000087

Casablanca, le 26.07.2000



M. : ESSOUDAI Ch. lib.ya

Docteur : HENDAIA H.HIFI

Nomenclature :

VL OD : cyl sph +4.50 (-4.50 à 2) 800.00

OG : cyl sph -2.25 (-2.25 à 17.5) 700.00

VP OD : cyl sph

OG : cyl sph

Verres : organique Antiréflet Trans. Rés.

Monture : Plastic. 100.00

Facture Arrêtée à la Somme de : 1250 mille

Paiement fait dans l'ensemble 128.00

Case tél. 02 99 06 41
531 Bld Anoual Souk El Moudia

Une Toute Sortes de Lunettes
531 Bld Anoual Souk El Moudia

OPTIQUE FETTAH

O D



مركز العيون ببر انزاران

CENTRE D'OPHTHALMOLOGIE BIR ANZARANE

Dr. Houda KHLIFI ép. CHERRATE
Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Diplômée de l'Université de Paris VII
Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة هدى خليفى
اختصاصية في أمراض وجراحة العين

خريجة جامعة باريس VII
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le 16/09/2006
E ssadeigni - lilyce,
الدار البيضاء في:

Verses e numbers

entirely
anise

$$OD^L = +4,50 \left(-4,50 \text{ à } 2^\circ \right)$$

$$OG = +2,75 \left(-2,25 \text{ à } 175^\circ \right)$$

Dr. KHLIFI Houda
Opticienne
Tél: 05 22 23 79 29
ICE: 8012879862929

~~OPTIQUE FETIARI~~
~~Vente Toutes Sortes de Lunettes~~
~~Solaire & Optique~~
~~531, Bd Ameur Souk Ennay~~
~~Casa - Tél: 022 99 06 41~~

